

MARS 2024

ACTU DÉCHETS



TRI DES BIODÉCHETS : TOUS AU COMPOST !

UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION NATIONALE...

Depuis le 1er janvier 2024, conformément à la loi AGECE - Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire - toutes les collectivités doivent proposer **une solution de tri et de valorisation des déchets alimentaires à leurs habitants.**

Pour les particuliers, la CdC de l'île d'Oléron a choisi le **compostage individuel et collectif.**

Les « déchets » alimentaires représentent encore **30% de nos ordures ménagères.** Ils sont pourtant une ressource précieuse ! Plutôt que de les enfouir ou les incinérer, le compostage permet de les transformer en engrais naturel afin d'enrichir nos sols, tout en réduisant le volume de nos poubelles...

...ET DES SOLUTIONS LOCALES

Sur l'île d'Oléron, différentes solutions sont mises en place par la Communauté de Communes depuis plus de 15 ans. Chacun peut donc trier et composter ses déchets alimentaires, qu'il dispose ou non d'un jardin, qu'il réside à l'année ou de manière occasionnelle :

• Vous avez un jardin ?

Retirez un composteur individuel gratuitement à la permanence du Bois d'Anga (premier bâtiment avant la déchèterie de Saint-Pierre-d'Oléron, du lundi au vendredi de 9h à 13h et le samedi matin d'avril à fin août). N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile.

• Vous habitez en résidence ou en copropriété ? Vous êtes un professionnel disposant d'un espace extérieur ?

Contactez le service déchets au 05.46.47.71.00 pour installer un composteur adapté à vos besoins et bénéficier d'un accompagnement.



• Vous n'avez pas de jardin ?

Des composteurs partagés répartis sur l'île sont à votre disposition. Rendez-vous directement à la permanence du Bois d'Anga muni d'un justificatif de domicile pour y retirer un bio-seau et disposer des modalités pratiques d'utilisation.

BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL COMPOSTAGE PERSONNALISÉ

Vous constatez des nuisances ? Vous souhaitez connaître les bons gestes ? Prenez rendez-vous avec nos maîtres-composteurs et bénéficiez de leurs préconisations et astuces. Déplacement à domicile et conseils personnalisés gratuits.

Envie d'aller plus loin ?

La CdC organise des actions de sensibilisation tout au long de l'année : formation ponctuelle gratuite pour les particuliers ou les résidences collectives, sensibilisation sur les marchés ou en milieu scolaire...

Renseignements et inscriptions au 05.46.47.71.00.

À vos
agendas!

Regarde les astuces de
Tritou en vidéos



6 MARS
VISITE DU CENTRE DE TRI ATRION
Départ à 10h de l'île d'Oléron pour Mornac (16). Venez découvrir ce que deviennent vos emballages et papiers.

13 MARS ET 12 JUIN
COLLECTE DE PNEUS USAGÉS
à l'Ecopôle à Dolus-d'Oléron. Réservée aux particuliers.

16 MARS
BROYAGE DE VÉGÉTAUX
de 8h30 à 13h à l'Ecopôle à Dolus-d'Oléron. Apportez vos branchages et repartez avec du broyat pour pailler vos espaces verts.

22 MAI DE 17H30 À 19H
VISITE DE L'ECOPÔLE
à Dolus-d'Oléron unité de valorisation de bois, végétaux, gravats et déchèterie professionnelle.

13 JUIN
VISITE DU BOIS D'ANGA
de 17h à 18h30 à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Oléron (RD 734). Découvrez les coulisses du centre de transfert des déchets de l'île d'Oléron.

9 MOIS DE BRICO-TECH LA PRÉVENTION DES DÉCHETS EN ACTION !



Depuis son ouverture en juin 2023, le Brico-Tech, magasin de matériaux de seconde main et atelier partagé de bricolage, connaît un vrai succès. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 70 tonnes de matériaux vendus et réemployés
- 26 adhérents et 72 heures de location de l'atelier partagé de bricolage

Location de l'atelier partagé : vos idées prennent (une seconde) vie !

De nombreux projets ont déjà vu le jour, comme l'aménagement intérieur d'un van ou la construction de terrasses à partir de palettes de seconde main.

Pour seulement 10€ par an d'adhésion, et un coût de location attractif de 3€ de l'heure ou 10€ pour une demi-journée de 3h30, vous pouvez louer l'atelier partagé, équipé d'outils de type scie circulaire, toupie, scie à ruban, raboteuse, électroportatif... pour concrétiser toutes vos idées !

Passionné·e de bricolage et envie de conseiller et transmettre ? Vous pouvez aussi devenir bénévole du Brico-tech.

Plus d'informations sur cdc-oleron.com (rubrique Déchets, Brico-Tech) ou contactez le 05 17 25 05 91.

DÉJÀ PLUS D'UN MILLIER DE KITS HÉBERGEURS DISTRIBUÉS

La CDC propose aux propriétaires de locations meublées des kits pour sensibiliser les locataires au tri et à la réduction des déchets : caissette de tri, bioseau, bouteille d'eau en verre, affiche explicative...

Déjà plus d'un millier de kits hébergeurs distribués ! Et pour ceux qui ne sont pas encore équipés, quelques centaines restent disponibles.

Les kits peuvent être retirés gratuitement à la permanence du Bois d'Anga, du lundi au vendredi (et le samedi, d'avril à fin août) de 9h à 13h, ou dans les offices de tourisme (quantités limitées), sur présentation d'un justificatif. Pour les résidences ou agences gérant plus de 20 logements touristiques, contactez le service déchets (dechets@Cdc-oleron.fr) pour être livrés.

Renseignements sur cdc-oleron.com (rubrique Déchets, déchets des professionnels).




NEWSLETTER OLÉRON ZÉRO DÉCHET : TOUTES LES INFOS EN AVANT-PREMIÈRE

Ne manquez plus aucune actualité du service déchets de la CdC : restez informés et recevez mensuellement les informations du service déchets (horaires des déchèteries, agenda des visites, des animations du Brico-tech ou du Club Zéro Déchet...) en vous inscrivant à notre newsletter ! Pour cela, envoyez une demande d'inscription à prevention.dechets@cdc-oleron.fr ou sur le site www.cdc-oleron.com rubrique dechets.

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées
17310 Saint-Pierre d'Oléron
0 800 800 909
dechets@cdc-oleron.fr

 [oleronzerodechet](https://www.facebook.com/oleronzerodechet)

Vous remerciant de votre implication,
L'ensemble des élus de la communauté de communes de l'île d'Oléron.

CHANGEMENTS D'ADRESSE A SAINT-PIERRE-D'OLÉRON



Suite aux changements d'adresse effectués par la mairie sur la commune de Saint-Pierre-d'Oléron, les adresses ont été modifiées sur les factures. Si vous constatez une erreur dans votre nouvelle adresse, merci de nous le signaler en utilisant le formulaire sur cdc-oleron.com (rubrique Démarches & formulaires puis Déchets) ou par courriel à dechets@cdc-oleron.fr

Pour vérifier votre adresse, rendez-vous sur adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale

LES DÉCHETS EN QUELQUES CHIFFRES 2019 VS 2023



- 31% d'ordures ménagères



+ 27% d'emballages et papiers

